

Département de l'Allier

République Française



**CCAS DE
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE**

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 24 juin 2025

ACTES

Séance :	L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Pourçain-sur-Sioule s'est assemblé à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Madame Christine BURKHARDT – Vice-Présidente, à la suite de la convocation faite par cette dernière le 17 juin 2025.
Présents :	Mesdames et Messieurs Christine BURKHARDT – Vice-Présidente, Thierry MICHAUD, Martine SIRET Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Sylvie THEVENIOT, Martine BUSSERON, Anne DESCHAMPS, Daniel VAILLANT et Franck PETIT-JEAN.
Excusés :	Monsieur Emmanuel FERRAND Madame Marie VILLATTE Madame Hélène DAVIET Madame Hélène TRONCIN-CHENET Monsieur Jean-Jacques LABUSSIÈRE
Absents :	Monsieur Olivier MARIE Madame Isabelle GIRAUD
Quorum :	Neuf administrateurs présents formant la majorité des membres en exercice de l'assemblée, lesquels sont au nombre de dix-sept.
Secrétaire :	Madame Muriel DESHAYES

ACTES COMMUNICABLES

Acte :	Délibération n° 01 du 24 juin 2025 (20250624_2DB01) : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile – Signature d'un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
Objet :	1.7 Actes spéciaux et divers

Vu la Délibération de la Commission permanente du Conseil Départemental du 23 juin 2025 approuvant la conclusion d'un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec le Centre Communal d'Action Sociale afin de renforcer la qualité de service du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile exploité par l'Etablissement, le Conseil d'Administration unanime confirme sa Délibération n° 01 du 23 avril 2025 et autorise la signature de ce partenariat.

ACTES NON-COMMUNICABLES

Le(s) dossier(s) correspondant(s) contenant des informations couvertes par les dispositions de l'article L.133-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il(s) est(sont) consultable(s) au siège de l'Etablissement pendant les horaires d'ouverture et seront examinés en séance.

Acte : **Délibération n° 02 du 24 juin 2025 (20250624_2DB02) :**
Aide sociale – Attribution de Secours exceptionnels

Objet : **8.2 Aide sociale**

Le Conseil d'Administration unanime statue sur trois demandes de secours exceptionnel.

Fait et dressé à Saint-Pourçain-sur-Sioule, le 25 juin 2025
en application des dispositions de l'article L.2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales



La Vice-Présidente,


Christine BURKHARDT